

Séance du vendredi 12 Décembre 1913

Présidence de M. Peytral,
Vice-Président.

La séance est ouverte à 2 heures.

Sont présents : M. M. Aimond, Amie, Alexandre Bérard, Eschet, Chautemps, Davelle, Ferdinand Dreyfus, Doumer, Albert Gerard, Lucien Hubert, Lintilhac, Lourties, Millies-Lacroix, Antoine Perrier, Peytral, Ribot, De Selves, Gouron.

M. le Président, Mes chers collègues, je suis heureuse d'être votre interprète en constatant combien nous sommes heureux de voir notre Président, M. Bienvenu Martin, faire partie du Gouvernement comme ministre de la Justice. Si vous le voulez bien, je lui communiquerai votre impression aussitôt que j'aurai l'honneur de le rencontrer (vraie approbation).

Lui-même, du reste, m'a fait parvenir la lettre suivante :

« Mon cher Président,
« Au moment où je quitte, non sans regret, la commission des finances, je tiens à remercier une fois de plus mes collègues du grand honneur qu'ils m'ont fait en m'appelant à présider leurs délibérations.

« Je garderai un souvenir reconnaissant de la bienveillante confiance qu'ils m'ont témoignée et de l'appui qu'ils m'ont donné dans l'accomplissement de ma tâche.

« Je vous prie d'être auprès de vous d'une interprète de mes sentiments de vive gratitude et d'agréer pour vous, mon cher Président, l'assurance de mon ardent dévouement

« Bienvenu Martin. »

M. le Président demande à la commission si elle veut attendre que M. Bienvenu Martin ait été remplacé pour nommer son nouveau président.

M. Ribot considère qu'on se trouve en présence d'une majorité suffisante pour procéder à cette nomination (adhésion.)

La commission décide, en conséquence, que le Président sera élu à la prochaine séance.

M. Millier-Lacroix donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture de crédits supplémentaires, sur l'exercice 1913, en vue de la création, au ministère de la guerre, d'une direction de l'aéronautique, projet renvoyé pour avis à la commission des finances.

Le rapport est adopté.

M. Millier-Lacroix fait connaître à la commission que les documents qu'il a

3
Demandés au ministre de la guerre sur
la création d'un nouveau corps d'armée ne
tous étant pas encore formés, il ne peut donner
aujourd'hui lecture de son rapport sur cette
question.

M. Cougbo donne lecture d'un rapport
sur le projet de loi, adopté par la Chambre des
Députés, concernant le musée Guimet.

Le rapport est adopté.

M. Ribot demande que le rapport de M.
Léonitrac sur le projet de loi relatif aux
pensions soit imprimé en épreuves sur
lesquelles la commission pourra délibérer.

Cette proposition est adoptée.

La commission décide qu'elle se réunira
mardi, à 2 heures ~~en séance~~ pour la nomination
de son Président.

La séance est levée à 2 heures $\frac{3}{4}$.
